

Compte rendu de la réunion avec le maire de Marigny et la presse locale à l'occasion des résultats concours VVE 2013 organisé par l'ANPCEN.



A l'occasion du concours Villes et Villages Etoilés organisé par l'ANPCEN (http://www.anpcen.fr/?id_rub=19), la commune de Marigny a conservé ses 2 étoiles. A cette occasion et un peu avant l'annonce officielle des résultats, Jean François avait pris rendez-vous avec Mr le maire de Marigny et les deux correspondants de presse locale (La Nouvelle République et Le Courrier de l'Ouest) pour annoncer la nouvelle.

Jean François souhaitait également que les Têtes en l'air soient représentés afin d'avoir un peu plus de poids. L'entrevue s'est donc déroulée mercredi 29 janvier 2014 à 17h à la mairie de Marigny en présence du maire de Marigny, des deux journalistes, de Jean François, Michel, Aurélie et Grégory.

Jean François resitue le contexte du concours VVE et précise que seules 2 communes des Deux Sèvres sont décorées : Cerizay et Marigny. Cerizay avait déjà les 2 étoiles et Marigny a confirmé ses 2 étoiles pour les 4 ans à venir.

Jean François détaille en quoi il est important de préserver le cycle jour/nuit naturel : la vie sur Terre est basée sur ce cycle. En plus d'économies substantielles pour les communes, éteindre l'éclairage public une partie de la nuit permet de préserver la faune nocturne. Les insectes qui tournent la nuit autour des réverbères et qui meurent ainsi sont autant de nourriture en moins pour les oiseaux...

Enfin, la préservation du ciel nocturne permet aux astronomes amateurs de pratiquer l'une des plus anciennes sciences de l'humanité.

Les journalistes étant pressés car ils avaient ensuite un autre rendez-vous, Jean François leur fournit un document papier plus complet et détaillé.

Mr le maire signale qu'un hameau de Marigny a été équipé d'un éclairage à base de LED (blanches). Les économies d'énergies sont bien là mais le rendu esthétique est moins chaleureux que l'ancien éclairage. Les façades en pierre « ressortent » moins. Jean François précise également que ces LED blanches sont tous aussi nocives que les lampadaires classiques pour la faune. Il faudrait des LED jaunes plus rares. Ces LED blanches pourraient coûter des étoiles à Marigny à l'avenir...

A la fin de l'entrevue, les journalistes ont pris des photos. Nous avons montré que le mensuel Astronomie Magazine avait fait un article sur l'association des Têtes en l'air dans son numéro de février : le maire a fait une photocopie de l'article.